

## La qualité de votre eau en 2017

**Communes de :** Ablaincourt-Pressoir, Assevillers, Barleux, Belloy en Santerre, Bery en Santerre, Bethencourt sur Somme, Chaulnes, Chuignes, Dompierre-Becquincourt, Epenancourt, Estrées-Denicourt, Eterpigny, Fay, Flaucourt, Fontaineles-Cappy, Foucaucourt-en-Santerre, Fresnes-Mazancourt, Frise, Herbecourt, Hypercourt (Hyencourt le Grand, Omiecourt), Licourt, Lihons, Marchelepôt, Misery, Morchain, Parqny, Puzeaux, Soyecourt, Vermandovillers, Villers-Carbonnel

### L'origine de l'eau

Votre réseau est alimenté en eau potable par un captage situé sur la commune de MORCHAIN.



### Exploitation du réseau

Vous faites partie du syndicat du SANTERRE, qui exploite lui-même son réseau.

### Le contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire réglementaire des eaux d'alimentation est exercé par l'Agence Régionale de Santé.

En 2017, 43 prélèvements ont été réalisés sur la station de traitement et sur le réseau de distribution.



### Astuces

Après plusieurs jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la consommer.

<b>BACTERIOLOGIE</b>	<p>Une recherche de bactéries pathogènes est effectuée.            La présence de ces bactéries dans l'eau révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, soit en cours de distribution.  <b>Résultats d'analyses : 100% des analyses sont conformes.</b></p>
<b>PESTICIDES</b>	<p>Les pesticides sont des substances chimiques utilisées pour protéger les récoltes ou pour désherber. La teneur ne doit pas dépasser 0,10 µg/l pour chaque molécule. En effet, même à très faible dose, les pesticides sont suspectés d'avoir des effets sur la santé.  <b>Des traces de pesticides (atrazine, déséthylatrazine, anthraquinone, 2,6 dichlorobenzamide, oxadixyl, simazine et diuron) ont été détectées au champ captant de Morchain sans dépasser les valeurs réglementaires.</b></p> <p><b>Valeurs max :</b> atrazine : 0.035 µg/l ; déséthylatrazine : 0.019 µg/l ; anthraquinone : 0.005 µg/l ;            2,6 dichlorobenzamide : 0.006 µg/l ; oxadixyl : 0.018 µg/l ;            simazine : 0.008 µg/l ; diuron : 0.006 µg/l</p>
<b>NITRATES</b>	<p>L'excès de nitrates dans l'eau peut provenir de la décomposition de matières végétales ou animales, d'engrais utilisés en agriculture, du fumier, d'eaux usées domestiques et industrielles, des précipitations ou de formations géologiques renfermant des composés azotés solubles.            La teneur à ne pas dépasser est de 50mg/L.</p> <p><b>Teneur moyenne : 32.2 mg/L</b></p>
<b>DURETE (ou TH)</b>	<p>La dureté exprime dans cette unité la teneur de l'eau en calcium et magnésium. L'eau est fortement calcaire lorsque sa teneur est entre 25 et 35°F.</p> <p><b>Teneur moyenne : 36.5 °F</b>  <b>Eau très dure</b></p>
<b>FLUOR</b>	<p>Le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La valeur limite à ne pas dépasser est de 1,5 mg/L.</p> <p><b>Teneur moyenne : 0.23 mg/L</b>  <b>Eau peu fluorée</b></p>
<b>AUTRES PARAMETRES</b>	<p>Tous les résultats des analyses pour les autres paramètres du contrôle sanitaire sont conformes aux valeurs limites réglementaires (métaux, solvants chlorés, ...)</p> <p>Par contre une recherche supplémentaire a révélé une présence de perchlorates à un taux supérieur aux recommandations de l'ANSES dont les préconisations sont rappelées ci-dessous.  <b>Valeur trouvée : 6.9µg/l</b></p>

## CONCLUSION SANITAIRE

**Eau de bonne qualité bactériologique et de qualité physico-chimique conforme à la réglementation.**

**Toutefois en raison de la présence de perchlorates à votre ressource en concentration comprise entre 4 et 15 µg/l, l'Anses préconise de ne pas préparer de biberons avec l'eau du robinet pour les nourrissons de moins de 6 mois.**

Consultez les résultats d'analyses d'eau en ligne :

<http://www.sante-sports.gouv.fr/resultats-du-contrôle-sanitaire-de-la-qualité-de-l'eau-potable.html>